

# ASSOCIATION BRETONNE DES AMIS DE SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE

## COMPTE-RENDU du CONSEIL d'ADMINISTRATION DU 2 avril 2022

Le conseil d'administration convoqué le 2 avril s'est réuni à 9H30 dans l'établissement des frères de Ploermel 1, bd Foch, sous la présidence de Jean Marc FERRAND.

### Étaient présents

#### **Côtes d'Armor :**

Denis Charles, Hervé Chapelet, Michel Milliancourt, Jacques Roué-Daeron

#### **Finistère :**

Jean-Marc Ferrand, Marine Ruffat, Pierre Nedellec. Marie Annick Corre, Françoise Bartissol, Yvon Loaec

#### **Ille-et-Vilaine**

Martine Queffrinec, Béatrice Gainche, Pierre Le Glatin, Nathalie Marin

#### **Loire-Atlantique**

Bernard Jacquet, Armelle Le Callo, Michel Bugeau, Béatrice Defontaine, Gilbert Lefizelier

#### **Morbihan :**

Catherine Le Brun, Henri Panheleux, Sabine Poisson de la Motte, Maurice Pepey, Jean Luc Danet

### Excusés

*Pour les Côtes d'Armor : Jacky Cadorel (pouvoir à Demis Charles), Maryvette Thepault (pouvoir à Demis Charles).*

*Pour l'Ille-et-Vilaine, Hubert Bonnefond (pouvoir à Martine Queffrinec)*

*Pour la Loire Atlantique : Bruno Baroni (pouvoir à Bernard Jacquet)*

*Pour le Morbihan : Françoise Nardon (pouvoir à Catherine Le Brun)*

#### Absent:

*Pour l'Ille-et-Vilaine : Didier Martin*

Invités excusés : Yves Bouliou pour la communication et Ar Jakes et Jacques Bossard

soit 29 présents ou représentés et un absents.

Un tour de table a permis aux membres du conseil de se présenter et de faire connaissance avec les nouveaux administrateurs.

### **1) Adoption du procès-verbal de la réunion précédente :**

Le compte rendu de la réunion du CA du 29 janvier est adopté à l'unanimité.

### **2) Informations d'actualité jacquaire :**

- ARA, l'association Rhône-Alpes des Amis de St jacques, demande son retrait en qualité de membre actif au sein de la FFACC, elle prend le statut de membre associé.
- Karine Boivin, universitaire québécoise, a été sollicitée par l'ACIR pour présenter des formations sur la santé physique du marcheur au long cours. La journée du 7 mai à Vannes lui servira de test et elle communiquera ses résultats auprès de la FFACC . Le CA valide cette demande et en contre partie demande de pouvoir bénéficier si possible du volet formation Bretagne en tant que « pionniers » l'an prochain.
- Un réunion est prévue entre Compostelle Bretagne, les Haltes Pèlerines et les Chemins du Mt St Michel afin de faire le point sur les hébergements, le balisage et la fréquentation de ces chemins partagés.
- Agence des Chemins de Compostelle ( ex.ACIR ) : Les Chemins Bretons sont classés dans la catégorie des Chemin d'approche et notre association n'y est pas référencée. Il sera nécessaire de les contacter afin de faire figurer nos coordonnées.

### **3) Les projets en cours :**

#### ***Une charte des valeurs de l'association***

Le président propose qu'un groupe soit constitué, à raison d'une personne par délégation, afin de proposer l'écriture d'un document « charte des valeurs de l'association ». Ce sera notre référentiel, Christian Hardy avait déjà proposé d'inscrire ces travaux avant la pandémie.

Chaque délégué proposera à la secrétaire les personnes intéressées par cette réflexion et rédaction.

#### ***Le Point sur l'AG***

Les points positifs : Les inscriptions via Hello Asso, l'organisation, la qualité des installations, la préparation technique, les différents témoignages, la dynamique de la journée,

Les points d'amélioration : Le traitement de l'émargement, le manque de temps pour le plaisir de se retrouver le midi.

L'intervention de Karine Boivin, perçue comme une séquence promotionnelle de ses futures interventions.

La journée présente un résultat déficitaire de 1836,02 €, pour 172 repas et 31 pique-niques facturés, ce qui correspond au financement prévu par l'association de 10 € par participant.

Pour les années à venir, il est nécessaire de créer une liste des activités ; un mode opératoire préparatif à l'AG, un calendrier avec la répartition des tâches administratives, juridiques, logistiques ainsi que les équipes à prévoir, pour faciliter la prise en mains par les équipes organisatrices.

#### ***L'AG 2023***

Prévue En Ille et Vilaine, elle se tiendra le **11 mars 2023** à **Nantes** pour permettre au 35 de préparer de son coté la marche régionale.

Nous avons retenu, par 24 voix pour, le Lycée Saint Joseph du Loquidy, 73 boulevard Michelet à Nantes.

L'amphithéâtre peut accueillir 300 personnes.

#### ***Un Bourdon breton vers Compostelle : Point d'étape par Henri Panheleux***

Nous avons évoqué la crainte de la perte du Bourdon principal qui doit arriver à Santiago entre le 30 septembre et le 3 octobre.

Après un vote le conseil valide le principe de ne fabriquer qu'un seul bourdon symbole : celui qui partira de la Pointe St Mathieu sera porteur de nos valeurs.

Il est remis un bourdon témoin en bois à personnaliser pour chaque départ.

Le chœur devrait être présent à Santiago le 3 octobre, nous entamons des démarches pour financer une messe et le botafumeiro pour cette date.

Nous enregistrons des retours positifs avec les associations françaises et espagnoles situées sur le parcours pour proposer des animations au passage du bourdon.

Henri rappelle que le tableau Questions/Réponses sera à transmettre aux permanences, les contacts pour les questions sur le Bourdon sont Henri.henri.panheleux@laposte.net et Jacques Bossard bossard.jacques@wanadoo.fr.

### **4) L'activité des commissions :**

Les responsables de commission transmettront pour le 17 avril à la secrétaire la liste actualisée des membres de leurs équipes.

#### **Commission Hospitalité présentée par Armelle Le Callo .**

- Elle rappelle qu'il est souhaitable d'inverser annuellement l'ordre des hébergeurs sur le site pour éviter que la même personne soit toujours en tête de liste.

- Le Conseil a voté une subvention de 400 euros pour l'aménagement du gîte de Brandérion.

**Le Chœur Mouez Ar Jakez** présenté par Michel Bugeau  
Prochain concert le 22 mai à Dinard.

**La commission Communication :**

*En l'absence d'Yves Bouliou le président effectue les points suivants :*

**Revue Ar Jakes :**

- Le conseil valide la nouvelle orthographe harmonisée avec celle du chœur Mouez : AR JAKEZ. Le changement s'opérera lors de la nouvelle commande de support papier.
- Suite à un contact avec la revue « Les zoreilles du Chemin », le Conseil donne son accord pour la transmission et la publication des articles de la commission histoire et patrimoine.

**Le dépliant de présentation de l'association :**

En fonction de l'épuisement du stock, une mise à jour du dépliant actuel sera proposé par la commission avec la carte, les départs et les modifications à apporter.

**La commission Patrimoine et Histoire** présentée par Pierre Nedellec

La commission patrimoine a prévu une exposition de 20 panneaux sous forme de Roll-Up. Les devis se montent TTC pour 5 jeux à :

- Duplijet : 10692 €

Lors d'un précédent CA, le moins disant a été accepté.

Le prêt sera gratuit, la Convention sera réécrite. Un résumé et une description seront proposés avec la livraison prévue fin juin.

Après un vote, le conseil valide ces éléments et supports. Chaque délégation préparera son planning de projet d'expositions.

**La Commission Informatique :**

**Site internet :**

Nathalie Marin a envoyé aux nouveaux administrateurs leur identifiant et mot de passe. Elle va proposer la mise à jour du tableau des habilitations .

La rubrique « commission informatique », en accès réservé pour les administrateurs, présente des tutos pour la mise à jour de Galette et des rubriques du site.

Le site internet est actuellement hébergé sur Joomla 3 qui ne permettra plus les MAJ en 2023.

*Galette* : Jean Luc Danet, responsable de la permanence de Redon aura des droits sur les départements : 35, 44,56.

*Microsoft Office* : des droits sont préparés pour tous les administrateurs.

**La Commission Chemins :** présenté par Maurice Pepey

Des contacts seront pris pour étudier la faisabilité d'une présentation de nos chemins bretons sur des sites externes en relations avec la FFACC. Nous attendons plus d'informations pour prendre une décision.

**5) Finances et adhésions :**

Pierre Le Glatin a présenté les comptes de l'association. Le 2 avril, l'association compte 1294 adhérents.

**Adhésions et paiement via Hello Asso**

C'est une facilité de renouvellement et de paiement pratique et comptable .Le suivi du tableau transmis n'est pas toujours bien pris en mains par les référents. départementaux.Un lien Galette/ fichier Hello Asso faciliterait la saisie. Un groupe de travail composé de Nathalie Marin, Pierre Le Glatin et Béatrice Gainche va rechercher des solutions et préparer un mode opératoire.

## **6 ) La vie des délégations :**

Chaque délégation a annoncé ses projets de sortie.

## **7) Le Règlement intérieur**

Après la pause de midi, suite à l'adoption des statuts en AG, le document a fait l'objet de nouvelles formulations et corrections.

Entre autres :

- Les nouvelles adhésions enregistrées à partir du 1<sup>er</sup> octobre sont valables jusqu'au 31 décembre de l'année suivante (N+1).
- Les rôles du président, du secrétaire et du trésorier et des vices-présidents ont été précisés,
- La liste des commissions est portée au RI,
- Les règles concernant les remboursements de frais généraux ou de déplacement, et l'engagement des dépenses ont été mises à jour,
- Les modalités de délivrance des jacquets d'honneur figurent dorénavant au RI.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour la séance est levée à 16h00.

***Prochain conseil d'administration le 11 juin 2022***